

TOURS DUO : MAUVAISES NOUVEL...

Finie la poésie (cf. notre tract du 30 avril, que vous pouvez lire ou relire sur le site unsabpcesa.fr).

Mettre ses salariés dans des tours, c'était à la mode au siècle dernier. C'est ce qu'ont fait consécutivement le Crédit Lyonnais en 1967, le Gan et l'UAP en 1975... qui ont tous trois été absorbés et ont disparu du paysage ! C'est aussi ce qu'a fait la Société Générale en 1995 à La Défense (et ce n'est pas la banque qui se porte le mieux, 25 ans après). Ce n'est pas de très bon augure...

Faire appel à un architecte (Jean Nouvel) qui se considère comme un artiste, était-ce une bonne idée ? Le beau et le fonctionnel font parfois bon ménage, mais pas toujours et il semblerait que ce soit hélas le cas avec les tours Duo. Un exemple ? L'absence de communication entre les deux tours, pourtant très proches. Une passerelle ? Non, vous n'y pensez pas ? Cela n'aurait pas été esthétique ! Dommage, s'agissant d'immobilier de bureau (et non pas d'un lieu culturel). On peut d'ailleurs se demander qui a rédigé le cahier des charges initial... Mais finalement peu importe, puisque le projet qui ne concernait dans les premiers temps que Natixis a été chamboulé une première fois par l'arrivée de BPCE SA décidée par Laurent Mignon, puis par l'ajout d'autres entités de la Communauté BPCE (BPCE Assurance, BPCE Vie, CEGC et BPCE Financement). Du bricolage ?

Les Tours infernales

En quelques chiffres, pour la plupart issus des travaux de l'expert missionné par la Commission Santé Sécurité et Conditions de Travail (CSSCT) du CSE, voilà ce qui vous / nous attend :

- A ce jour, il existe à Avant-Seine 242 places de parking (et 42 pour l'immeuble Malraux), pour un total d'environ 1 500 salariés ; demain il faudra faire avec environ 450 places de parking (dont seulement 300 pour les véhicules thermiques), mais pour un total de 6 000 salariés, qui devraient être présents chaque jours sur les deux tours (avec le coefficient de 0,6 appliqué à un total de plus de 9 000 collaborateurs) ! On passerait donc d'une place de parking pour 5 salariés environ à 1 place de parking pour 20 salariés si on ne considère que les voitures thermiques, et 1 pour 15 si on prend en compte les 150 véhicules électriques. Ce n'est guère mieux pour les vélos, avec une place pour 10 salariés présents.
- Au niveau de la restauration, ce n'est pas mieux. 1 420 places pour 6 000 personnes présentes (au moins), c'est insuffisant, même en tenant compte du taux de rotation constaté sur la plage horaire du déjeuner. Car même avec un taux de rotation qu'on peut estimer à 2,5, on n'arrive qu'à 3 550 repas possibles. A titre de comparaison, on avait 620 places à Avant Seine, pour un total de 1 550 repas possibles.
- On retrouve la même insuffisance avec les salles de réunion, notamment celles de grande taille. Ainsi, on passera d'un auditorium d'une capacité de 180 personnes (pour 1 500 collaborateurs) à un auditorium de 274 places pour... 6 000 salariés présents ! Et encore, cet auditorium devrait être partagé avec des entités externes (Mairie de Paris par exemple)... Nous attendons confirmation que seules les plages horaires de soirée seraient concernées mais à ce stade, ce n'est même pas certain. Et pour le reste, il n'existe que 5 salles de plus de 10 places dans la tour Ouest (celle où la plupart des salariés de BPCE SA se trouveront), contre 99 dans la tour Est ! Pour se réunir à plus de 10, il faudra donc sortir de la tour Ouest, pour accéder à la tour Est (puisqu'il n'y a aucune liaison entre les deux) et prendre un ascenseur... Et là, c'est une autre aventure qui commence !
- Il existe 3 batteries d'ascenseurs dans la tour Est. Mais chacune ne permet d'accéder qu'à certains étages ! La première ne desservira que les 14 premiers étages, la deuxième du 14^{ème} au 25^{ème} et la troisième les étages au-delà du 25^{ème}. Pourquoi faire simple quand on peut faire compliqué ?
- A Avant-Seine pour BPCE comme chez Natixis, il existait une salle de sport. Il n'y en aura pas, dans aucune des deux tours. Pourquoi ? Tout simplement parce que cela n'aurait pas été prévu ! Curieux, pour

une entreprise qui prétend promouvoir la qualité de vie au travail et qui, par ailleurs, sponsorise à grands frais les J.O. de 2024 !

Piège de cristal

Des pièges, il y en aura... Il vaudra mieux éviter, par exemple, d'arriver trop tard le matin. Car il n'y aura pas de poste de travail pour tout le monde, même pour les 6 000 salariés attendus chaque jour sur un total de plus de 9 000 (les autres étant censés être en télétravail, ou en congés, déplacement ou autre). Certes, vous pourrez trouver une place assise (la direction est trop bonne !) mais vous ne disposerez peut-être pas ni d'un écran, ni d'un clavier ou d'une souris. Vous devrez donc vous contenter de la place que vous aurez trouvée et de votre ordinateur portable.

Il vaudra mieux aussi, peut-être, utiliser l'ensemble clavier-souris que vous avez chez vous car, à ce stade, la direction n'a pas prévu de dotation individuelle, contrairement à ce qui avait été demandé par la CSSCT. Voilà un choix extrêmement discutable en période de pandémie, quand on sait à quel point un clavier peut-être un nid à bactéries et à virus ! Il aurait été préférable que chacun puisse disposer de son propre matériel, à placer à la fin de la journée dans son casier... Plutôt que de devoir chaque matin nettoyer un clavier et une souris utilisés la veille par un inconnu !

Quant au déjeuner... les places seront aussi chères que dans le parking ! Vous pouvez oublier l'idée de déjeuners conviviaux avec vos collègues préférés. La pénurie de places ne vous permettra pas, sauf exception, de trouver de quoi déjeuner en groupe. Et à l'extérieur, ce sera pire, avec une offre de restauration quasiment inexistante. Il faut dire que l'environnement, entre les voies du RER, le périphérique, une cimenterie et la plus grande usine d'incinération d'Europe, n'incitera guère les salariés à sortir prendre un air pollué qui, d'ailleurs, pose question (la CSSCT attend un retour de la direction sur ce point).

Des tours pas jumelles

Regrouper des équipes sur deux tours différentes n'est déjà pas une bonne idée à la base, dès lors qu'il n'existe aucune passerelle entre les deux et qu'il faut sortir de l'une pour accéder à l'autre ! Si encore on avait eu un schéma clair et logique, avec les équipes de Natixis dans la plus grande et les équipes de BPCE dans la plus petite... Mais cela aurait été trop simple ! Il a donc fallu que certains pôles soit répartis sur les tours Duo et un autre bâtiment (Park Avenue, Odyssey)... que d'autres soient répartis entre la tour Est et la tour Ouest (ce qui sera très pratique compte tenu de l'absence de liaison entre les deux... et que d'autres encore soient répartis sur différents étages. C'est ainsi que la trésorerie BPCE sera logée au 8^{ème} étage de la tour Est, au milieu de services de Natixis, et que les équipes du Secrétariat Général se retrouveront au 3^{ème}, 15^{ème} et 16^{ème} étages de la tour Ouest !

Il y a encore beaucoup à dire sur ce projet. Nous reviendrons vers vous prochainement pour partager avec vous et approfondir d'autres points qui posent également problème. Nous vous invitons à prendre connaissance de l'avis rendu par le CSE sur le site unsabpce.fr (en « flashant le code QR ci-dessous), notamment la fin avec les demandes formulées par les élus de l'UNSA BPCE et des autres organisations syndicales. Il reste un an avant l'emménagement dans les tours Duo. Nous demandons à la direction d'engager dès à présent les actions nécessaires à une amélioration des conditions de travail dans ces tours.



L'information essentielle sur BPCE, la Communauté et le Groupe : unsabpcesa.fr

Nous contacter : unsa@bpce.fr

Le bureau UNSA BPCE